



21 février 2018 : Contre Projet de Loi

Ce mercredi 21 février, le projet de loi « Asile et Migration » a été présenté en Conseil des ministres. Ce texte poursuit les politiques répressives et xénophobes menées depuis des dizaines d'années par la République Française. Ces politiques n'ont qu'une seule finalité : flatter les tendances racistes d'une partie de l'électorat. Elles ont des conséquences dramatiques pour des milliers de personnes, de familles, d'enfants.

Il est temps de s'attaquer réellement aux problèmes rencontrés par les migrants notamment au moment de leur demande d'asile. C'est ce que propose notre collectif à travers les quelques mesures ci-dessous.

Garantir le respect de l'article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

1. Faciliter l'entrée des personnes souhaitant séjourner ou résider en France et pouvoir retourner vers leur pays (au lieu de les bloquer et les transformer en clandestins)

2. Rendre pérennes les titres de séjour des personnes déjà régularisées (au lieu de leur supprimer leur titre, les rendant de ce fait incapables de garder leur travail, leur logement : c'est aussi cela la fabrique des sans papiers)

3. Améliorer les conditions de régularisation du séjour des personnes déjà installées en France

- Garantir aux demandeurs d'asile la possibilité de voir leur **demande examinée dans le pays de l'UE de leur choix.**
- Garantir les conditions pour **un examen de qualité des demandes de protection.**
- Garantir les **droits des demandeurs d'asile** et des personnes **bénéficiaires d'une protection.**
- Garantir le droit de **participer à la vie sociale et** favoriser des **actions de solidarité.**



21 février 2018 : Contre Projet de Loi MOTIFS

Des politiques migratoires aux conséquences dramatiques

- Mme S. avait obtenu un titre pour raisons de santé et trouvé un travail. Elle a perdu son titre de séjour, et donc son travail et son logement. Elle est accueillie depuis plusieurs années au 115 alors qu'elle pourrait mener une vie normale, payer ses impôts, etc...

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- M. et Mme A. arrivés en France depuis 4 ans avec leurs deux enfants après avoir été molestés, rackettés, violentés dans leur pays. La France accorde l'asile à Mme, mais pas à M. Sa régularisation a lui prendra encore des mois, voire 1 ou 2 ans, sans qu'il ne puisse travailler, sans que cette famille ne puisse être sûre de rien ni trouver un vrai logement.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- Le jeune T., mineur non accompagné, passe en jugement parce qu'il a saisi le parquet pour faire reconnaître sa minorité. La représentante de l'ASE lui dit : "Si vous logez au 115, c'est que vous êtes majeur." Le 115 devrait donc laisser dormir dans la neige les jeunes qui demande à être reconnus comme mineurs?

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- Le jeune M. n'a pas été reconnu mineur non plus, il a passé un test osseux qui a évalué son âge à 19 ans. Il part dans une autre région, demande à être reconnu mineur, il passe un nouveau test osseux et l'évaluation lui donne 16 ans. Il est accepté par l'ASE.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- Les "dublinés" n'ont pas le droit de demander l'asile en France et sont renvoyés en Italie, les exilés qui veulent demander l'asile en Angleterre sont bloqués à Calais ou Ouistreham.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- La police aux frontières, à cause de la politique de notre gouvernement, viole les droits de l'homme et le droit tout court.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- Les boat people meurent par milliers chaque année en Méditerranée, l'Europe se bunkerise et bafoue le droit d'asile, la France maltraite les exilés arrivé sur son sol, pendant que d'autres pays (Ouganda, Jordanie, Liban,...) accueillent des millions de réfugiés.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?

- Des personnes qui agissent pour aider les exilés et réfugiés sont arrêtés, traduits en justice, risquent peines de prison et amende.

On ferme les yeux ou on essaie que ça change ?